

TITRE PRO

Agent de
Fabrication
Industrielle

TP AFI



LE MÉTIER

L'agent de fabrication industrielle réalise, seul ou au sein d'une équipe, sur une ligne d'assemblage-montage et sur des machines de production annexes, l'ensemble des actions concourant à l'obtention d'une production conforme en qualité, coûts et délais, dans le respect des normes d'hygiène, d'environnement et de sécurité définies par l'entreprise. Il exerce son activité sur des systèmes de production pas ou peu automatisés dans des secteurs professionnels variés (automobile, électroménager...).

APTITUDES

- Savoirs comportementaux
- Sens du collectif
- Esprit d'équipe
- Dextérité manuelle
- Dynamisme et réactivité
- Sens de l'observation

DURÉE

- 12 mois



Flashez moi !

www.formation-industries-lorraine.com

 [poleformationdesindustriestechnologiquesLorraine](https://www.facebook.com/poleformationdesindustriestechnologiquesLorraine)

OBJECTIFS

- Assembler et monter manuellement des pièces ou des sous-ensembles
- Produire sur une machine industrielle préréglée
- Contrôler des pièces et des sous-ensembles fabriqués
- Réaliser une maintenance dédiée à la production des moyens de production et nettoyage de l'outillage
- Améliorer les indicateurs industriels de son secteur de fabrication

PROGRAMME

TECHNIQUE :

- Fabrication manuelle des pièces ou des sous-ensembles industriels de série
- Fabrication sur une machine préréglée

SCIENCES ET COMMUNICATION :

- Langue française et anglaise
- Bases de l'anglais technique
- Méthodologie et outils de raisonnement en individuel et en équipe

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

La formation théorique et pratique s'effectue en alternance entre le pôle formation UIMM Lorraine et l'entreprise. Evaluations sous forme de CCF et / ou d'épreuves finales devant jury.

MODALITÉS D'ACCÈS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Pré-inscription en ligne sur notre site web
- Contact direct ou téléphonique sur nos sites
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises
- Début de la formation mi-septembre (entrée permanente possible)
- Délais d'accès : à signature du contrat (ou validation de la couverture sociale)
- Les plans d'accès à nos différents sites sont disponibles sur notre site internet
- Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap. Nos sites ont fait l'objet d'un dossier d'agenda d'accessibilité programmé les rendant accessibles aux personnes à mobilité réduite

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tout public
- Aucun prérequis

TARIFS

- Prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO)